



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU

30 décembre 2022

Séance ouverte à 10h00

Tous les conseillers présents sauf Damien Chevron

INVITES : Andrea Perissé (pour le point 5 de l'ordre du jour)

Frederic Capoulade Adjoint Spécial de la Mairie d'Hyères (pour point 1 de l'ordre du jour et questions diverses)

ORDRE DU JOUR

1. Arrêté municipal sur la circulation : compte rendu
2. Incendie : compte rendu réunion pompiers et actions en cours (débroussaillage, bouteilles gaz, motopompes, réserve bénévoles, étiquetage etc)
3. Eau : Cuve JL Droit, réunion Mairie en janvier, AOT
4. Questionnaire eau : reporting
5. AGE : organisation (Agenda)
6. Questions diverses. Liste non exhaustive :
 - Smilo
 - Travaux : château d'eau, voiries, port
 - Abattage Eucalyptus
 - Constructions illégales
 - Nouveaux commerces

1/ Arrêté municipal sur la circulation : Concernant le projet d'arrêté municipal sur la circulation, le président rappelle qu'à la suite du précédent Conseil un nouveau courrier a été adressé au Maire pour lui signifier le désaccord du Syndicat sur ce projet et les risques qu'une mauvaise décision ferait courir à toutes les parties concernées : impacts sécuritaires, environnementaux, juridiques et sur les services publics. Cette lettre a été expédiée le 2 décembre 2022 et à ce jour il n'y a pas eu de réponse.

Convaincu de l'importance de la question pour l'ensemble des Levantins, le Conseil pense nécessaire, même dans le flou qui persiste encore sur le contenu du projet, de prévoir de questionner l'Assemblée Générale Extraordinaire, prévue au 1^{er} trimestre 2023, sur l'opportunité de s'opposer juridiquement à l'arrêté et par la suite en fonction des développements que connaîtra ce sujet dans les prochains mois il n'exclut pas qu'une nouvelle consultation des membres soit nécessaire.



2/ **Incendie** : Une Réunion s'est tenue le 28 novembre 2022 concernant le Projet de plan sécurité du Domaine civil de l'Ile du Levant et les OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)

Cette réunion a réuni le Président et 2 membres du Conseil avec des responsables de la sécurité au sein du SDISS 83, de la Sécurité Civile, et de la DGA, ainsi que l'Adjoint Spécial qui a été à l'origine de cette initiative organisée par la Mairie d'Hyères.

Ces professionnels de la sécurité incendie font un constat lucide et inquiétant sur le contexte du site très défavorable aux interventions, ils constatent :

- Manque d'éclairage de nuit
- Voies de circulation trop étroites et en forte pente
- Dépôts de gaz (y compris certains accolés au bâti)
- Installations électriques « sauvages »
- Nécessité de débroussaillage sur l'ensemble du Domaine
- Zone de déchets près du château d'eau mal entretenue et très dangereuse (bennes avec déchets mélangés et débordant, chemin d'accès sans aire de retour, verres au sol, végétation non entretenue)

Le rôle des pompiers de la DGA (dont les moyens sont très limités en personnel comme en matériel) est de faire « tampon » en attendant l'intervention du SDIS, sachant que sa priorité reste celle du site militaire.

Le SDIS dispose de 4 hélicoptères bombardiers d'eau et d'avions Canadairs (dont il n'a pas la maîtrise de leur disponibilité) qui peuvent arriver en 20/25 mn.

Les marins-pompiers en renfort terrestre peuvent eux arriver en 2h. Par conséquent en cas d'incendie sur l'île, la consigne à la population est le confinement dans un habitat en dur et un plan de sécurité, avec des zones de regroupement de la population, devrait être prochainement diffusé, après validation par le SDIS.

Compte tenu de ce contexte, la prévention reste la première priorité et elle entraîne un effort constant :

- sur le respect des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) et de l'interdiction de fumer (barbecue, cigarette, bougies...)
- sur la sensibilisation et la transmission des consignes à toute la population de l'île.

Les Pompiers souhaitent la mise en place de poteaux incendie placés le long de la perspective allant du port au château d'eau, avec bouche au niveau de chaque corniche, la mise en place d'un éclairage des voies activable en cas de besoin, et la mise en place de l'adressage postal sur chaque portail et chaque compteur électrique.



A noter que selon la DGA, L'utilisation des motopompes des résidents par la DGA n'est pas réaliste. Celles-ci restent à l'usage des résidents, elles sont essentiellement utiles après le passage du feu pour éviter sa reprise à partir des braises.

Enfin les Pompiers se sont montrés intéressés par la création d'une équipe de Levantins bénévoles qui pourrait être un relais d'information et sensibilisation, ainsi qu'accueillir et guider les pompiers de la DGA en cas d'intervention. Des discussions sont en cours pour aboutir à la constitution d'une équipe pour la saison 2023. Dès lors un appel aux volontaires serait lancé.

Concernant la réserve des Arbousiers il serait également souhaitable d'aménager des zones pare-feu entre la réserve et les habitations, d'autant plus qu'en raison de la crise sanitaire les opérations débroussaillage qui existaient avec l'association des « Randonneurs » n'ont plus eu lieu depuis 3 ans.

Une communication aux Levantins a été récemment faite concernant le débroussaillage. Au printemps 2023 un exercice évacuation sera organisé comme cela a été fait en 2017.

Le Syndicat tiendra régulièrement informés les membres de l'ASL et les invite à participer le plus activement possible à cette « Mobilisation Anti-Incendie » dont l'importance est évidente pour la protection et la survie du Domaine.

Adressage des compteurs électriques : les étiquettes seront réalisées dans les prochaines semaines et à retirer au bureau du Syndicat.

3/Eau : Depuis le Conseil du 26 novembre, et en attente de la réunion Mairie/métropole/DGA/ASL prévue mi-janvier, il n'y a eu pas d'évolution significative, à l'exception de l'obtention par le Syndicat d'une promesse de vente de la citerne de grande capacité de M. Droit située sur l'Ayguade.

L'autorisation de cet achat sera soumise à l'Assemblée General Extraordinaire prévue au 1^{er} trimestre 2023.

Relance a été faite également auprès de la DGA pour la formalisation d'une AOT pour un stockage d'eau proche du port.

Enfin les travaux de nettoyage de la pompe du deuxième forage municipal sont en cours.

4/ Reporting Eau : A ce jour nous n'avons reçu 68% de réponses (158) par rapport au nombre de propriétaires (233 à la date de l'AG 2022) . Ce taux de réponse est supérieur au questionnaire de janvier 2022 dont à peine 100 réponses étaient exploitables.

Ce résultat est particulièrement bon en terme qualitatif car il comprend la plupart des acteurs économiques et des levantins les plus impliqués dans la vie de l'île.



Le président exprime ses remerciements envers les participants pour leur contribution à ce recensement collectif.

Il faut toutefois déplorer une insensibilité d'un bon nombre de Levantins aux enjeux sur l'eau.

Ces résultats nous donnent des indications globales à préciser après une étude plus approfondie par période en se rapprochant notamment du questionnaire du début d'année pour les capacités de forages et stockage déclarées (cf en annexe)

Exemple : si nous extrapolons ces résultats à 100% de réponses, le nombre de couchages serait de l'ordre de 1800. Par ailleurs nos ressources estimées en eau (cuves, forages publics et privés) couvriraient tous les besoins individuels sur l'ensemble de l'année, aux taux d'occupation de couchage maximum déclaré, pour un volume quotidien théorique de consommation domestique de **85** litres. Ce résultat est surprenant et conduit à penser que hors situation exceptionnelle (ex : panne de forage en 2022) la situation n'est pas aussi dramatique que nous le pensions, même si bien sur les ressources et les besoins en eau divergent selon la fréquence de remplissage des cuves et de la saisonnalité. Par ailleurs cette estimation ne tient pas compte des besoins spécifiques tels que les activités de restauration.

Il faut ajouter que l'expansion du nombre de piscines ou de jacuzzis impactent négativement ce volume disponible à la consommation (étude en cours à partir des seules 35 piscines déclarées au questionnaire de janvier 2022). Par ailleurs, la disparité observée des niveaux de consommation des Levantins est importante. Une plus grande homogénéité des consommations individuelles conduirait également à une meilleure acceptation des mesures de restriction en cas de pénurie.

Conclusion : les objectifs de l'ASL ces prochains mois sera d'inciter chacun à augmenter le volume de réserves de cuves, de créer des zones de stockage et d'établir des règles de distribution d'eau adaptées prioritairement aux besoins individuels de consommation domestique et/ou de la nature des prestations, en fonctions des ressources privées et collectives du moment.

Bien entendu, le changement climatique doit nous conduire à des constats plus alarmants déjà à moyen terme en cas par exemple de pannes définitives de forages publics ou privés qui impacteront les ressources collectives ou simplement en cas de faible pluviométrie et donc à rechercher des solutions structurantes qui devront probablement passer par une refonte de notre infrastructure de distribution d'eau.

5/ Assemblée Générale Extraordinaire :

Ordre du jour provisoire (à actualiser d'ici mi janvier) :

- Election du président pour la durée du mandat restant jusqu'au 27 juillet 2025
- Votes sur propositions du Conseil Syndical
 1. Achat citerne M. Droit
 2. Recours contre arrêté municipal autorisant sur le Domaine la circulation de tout véhicule électrique (en cas de publication)



Calendrier (indicatif sera précisé mi janvier)

- Appel aux candidatures : **6 janvier 2023**
- Date de l'AGE : **3 mars 2023** ouverture des enveloppes en présence d'huissier.
- Date prévue d'envoi des questionnaires **début février**

6/Questions diverses : (tous les sujets n'ont pu être suffisamment traités)

- **Eucalyptus** : en attente de 2 devis pour l'abattage de 2 arbres
- **Nouveaux commerces** : afin de permettre une meilleure réactivité et légitimer l'ouverture d'un nouveau commerce la procédure sera désormais la suivante :
 - Vote en Conseil pour, en cas d'approbation, donner une autorisation temporaire jusqu'au prochain mois de septembre, avec effet immédiat.
 - Proposition de ratification en AGO en juillet pour en cas d'approbation de l'AG, délivrance d'une autorisation permanente. La décision de l'AG s'imposera quelque soit le vote du Conseil.
- **Constructions illégales**
 - Toute construction constatée fera l'objet d'une demande par l'ASL de la communication de la demande d'autorisation de travaux.
A défaut de la connaissance de cette demande d'autorisation de travaux, l'information des constructions constatées sera transmise à la Mairie.
- **SMILO** : SMILO (Small Islands Organisation) est une ONG accompagnant *les petites îles de moins de 150 km² souhaitant s'engager vers une gestion territoriale plus durable notamment dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, des déchets, de l'énergie, de la biodiversité, des paysages et patrimoines*. Le Conseil confirme l'intérêt pour L'île du Levant de faire partie du Réseau SMILO pour de nombreux aspects comme, par exemple, le partage d'expériences, le développement d'excellences, la reconnaissance identitaire ou l'obtention de financements.
Dans le passé cette dynamique, créée en 2017, a été ralentie par la contrainte de SMILO de ne pouvoir considérer une île que dans son intégralité, c'est-à-dire, pour Le Levant, en incluant aussi la partie militaire.
Ce sera un sujet à étudier avec la DGA dans les prochains mois.
- **Bouteilles de gaz** : L'ASL organise le rapatriement sur le continent des vieilles bonbonnes de gaz. Merci à toutes les personnes concernées de nous informer du nombre et lieu de collecte afin d'établir un agenda de ramassage ces prochaines semaines
- **Ramontage** : Différents propriétaires souhaitent trouver un prestataire pour effectuer les ramontages des conduits des cheminées et chaudières. C'est une obligation réglementaire et cela permet d'éviter les feux de cheminées qui, dans notre environnement, peuvent rapidement se transformer en feux de forêt. L'ASL incite les propriétaires à profiter du Forum INTERNOS [Forum ASL – Améliorer le cadre de vie du Levant \(iledulevant-heliopolis.org\)](http://iledulevant-heliopolis.org) pour identifier et mutualiser l'entreprise qui pourra intervenir. (Tapez le mot clé « ramontage »)

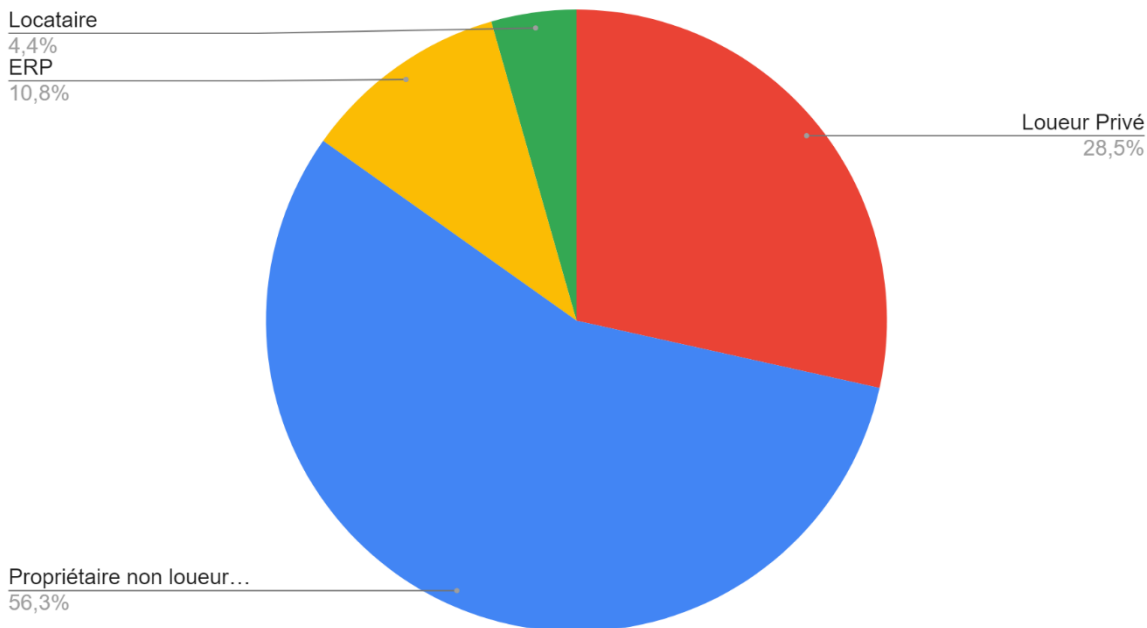
La séance est close à 13h15

Sur la base de 158 formulaires remplis

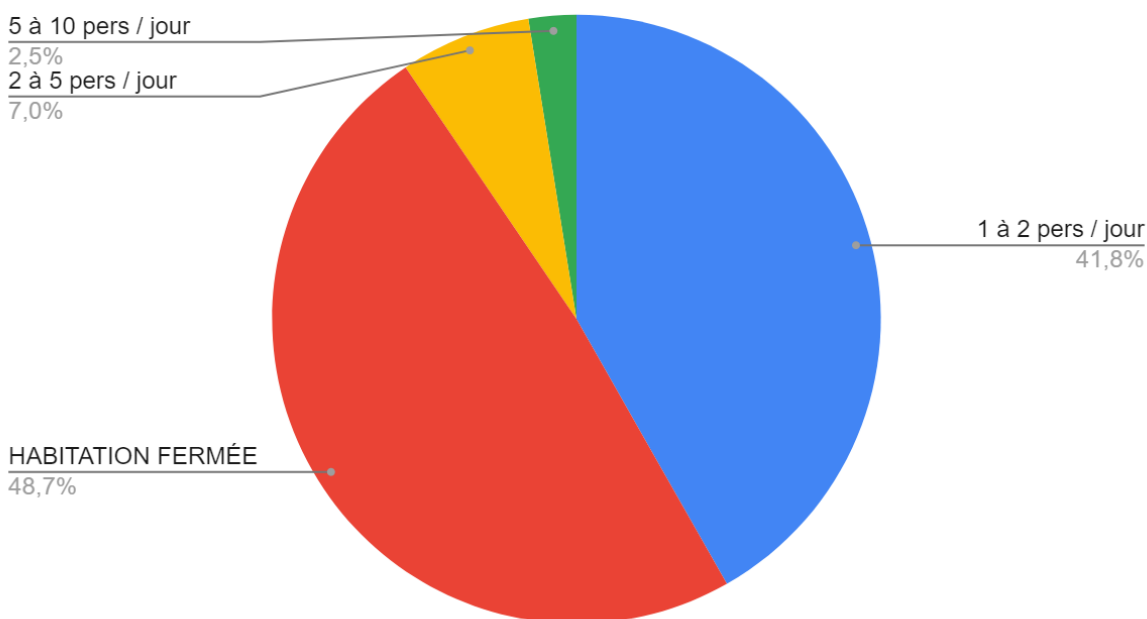
1 formulaire par nom d'habitation

1 propriétaire peut avoir plusieurs habitations

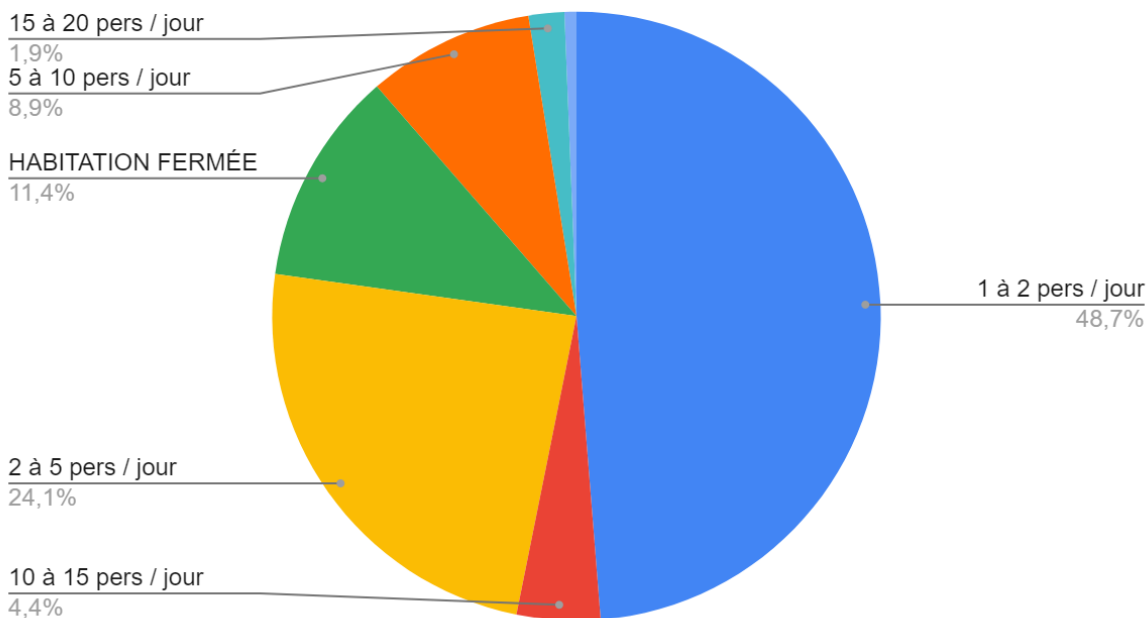
Typologie des répondants



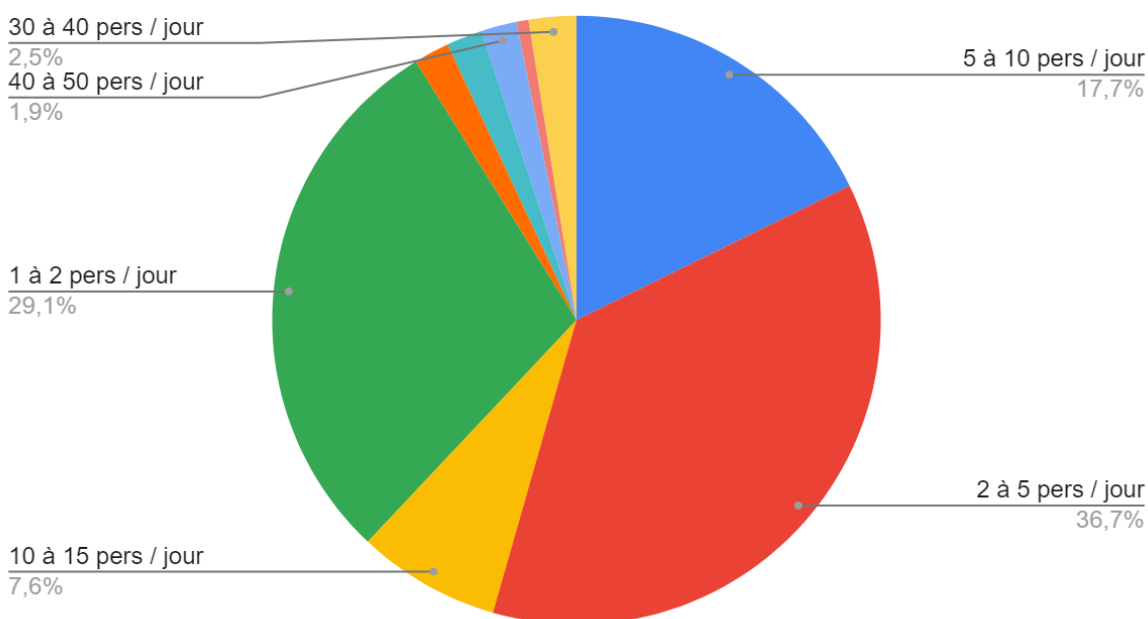
Occupation couchages du 1er Nov au 31 Mars



Occupation couchages du 1er Avr au 30 Juin



Occupation couchages du 1er Juil au 31 Août



Occupation couchages du 1er Sept au 31 Oct

